COMMUNIOUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 27 octobre 2023

Le Département lance son dispositif de viabilité hivernale pour les six prochains mois

Ce vendredi 27 octobre à Bolquère, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, aux côtés de Jean ROQUE vice-Président en charge des mobilités et Michel GARCIA, Conseiller départemental en charge de la Montagne et du développement local, a lancé le plan de déneigement, en présence des Maires de Cerdagne, du Capcir et du Haut Conflent ainsi que les acteurs concernés du territoire : la DIRSO, le SDIS, la Gendarmerie, la Douane, l'ONF. Ce temps d'échange s'est clôturé par une visite du centre routier de Bolquère et une présentation des engins de déneigement.

Hermeline MALHERBE a introduit la réunion en rappelant : « Nous nous retrouvons autour de la traditionnelle réunion pour la viabilité hivernale. Il m'importe de venir faire un point sur l'action de déneigement des routes départementales et d'échanger avec vous, élus locaux, sous forme de questions réponses car c'est bien ensemble, service public départemental et service public communal, que nous œuvrons à la sécurité routière des habitant.e.s et à la continuité des déplacements primordiaux pour la mobilité des habitant.e.s, pour le passage des transports scolaires et pour soutenir le tourisme et toutes

les autres activités économiques de notre territoire de montagne. ».

Il s'agit de la dernière présentation du dispositif départemental avant le transfert de la RN 116 et

l'intégration des effectifs de la DIRSO.

Afin d'assurer des conditions de circulation optimales, le Département déploie chaque année un dispositif de viabilité hivernale sur l'ensemble de son réseau routier. Celui-ci nécessite une importante mobilisation des moyens humains et matériels, en lien étroit avec les services techniques communaux.

Ce dispositif est actif depuis aujourd'hui, le 27 octobre pour six mois, soit jusqu'au 26 avril 2024.



Pour garantir les meilleures conditions de circulation et de sécurité sur les routes départementales et notamment celles de montagne, le Département organise, en amont, les actions de surveillance, les interventions de salage et déneigement, les modalités d'information des usagers et la gestion du trafic.

Une organisation au plus proche du terrain avec 182 agents répartis dans 15 centres d'exploitation, 14 points d'approvisionnement en sel, 45 engins de raclage, 24 Engins de déneigement (camions et tracteurs), 15 Engins mixtes (déneigement et salage), 8 Rabots déneigeurs et 11 engins de salage.

Concrètement, le dispositif consiste en une surveillance quotidienne du réseau, patrouillé par 9 agents chaque matin à partir de 4h50. Ils font remonter l'information, dès 6h00, au Centre d'information routière 66 (4 agents de permanence 24H/24h), situé à Perpignan, pour une information aux usagers. Lors des événements météorologiques, une information complémentaire peut être diffusée sur le site Info Route66 avec qui le département a lié une convention.

Sur le secteur montagne, quatre centres d'exploitation à Prades, Formiguères, Saillagouse et Bolquère sont particulièrement mobilisés car ces centres gèrent 448 km de routes dont 245 km se situent à plus de 1000 mètres d'altitude.

En 2022, les équipes ont dû affronter 29 jours de neige et 64 jours de situation exceptionnelle avec une première intervention le 4 novembre.

Ce dispositif exigeant se prépare dès le printemps avec une attention particulière à l'entretien et au contrôle du matériel et des engins. Dans un souci d'efficacité, de meilleur service rendu à l'usager et de réduction de l'impact sur l'environnement, le Département adapte le matériel avec des outils plus performants comme les saleuses à bouillie de sel ou encore les engins à grand rendement qui déneigent et salent en même temps.

Pour assurer un service hivernal efficace, le Département veille également au bon état des routes. Cette année, sur le secteur des Pyrénées Catalanes, le Département a réalisé trois opérations d'amélioration du réseau routier : l'élargissement du pont sur la Têt à proximité de Mont-louis (RD 118) sur les communes de Llagonne et La Cabanasse, le minage d'un éperon granitique à Puyvalador et la requalification de la route forestière d'Err en voie rurale partagée pour privilégier les mobilités douces.





